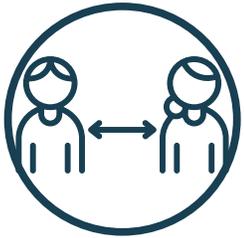


COVID-19

Pour un déconfinement réussi dans les résidences privées pour aînés (RPA)

Aide-mémoire pour les résidents et leurs proches

RÈGLES DE BASE à respecter en tout temps



2 mètres
(6 pieds)

+



**Masque jetable
ou couvre-visage
lavable**

+



Lavage des mains
(savon ou solution
hydroalcoolique
20 secondes)

+



Étiquette respiratoire
(tousser et éternuer dans son
coude, jeter son mouchoir tout de
suite après utilisation et se laver les
mains immédiatement)

Si ces symptômes apparaissent (fièvre, toux, mal de gorge, etc.),
rester chez soi en attendant de passer un test de dépistage de la COVID-19.

CONSIGNES À SUIVRE (Directive 29 mai 2020)



**Visite famille
et amis**



+



+



+



**Visite à l'intérieur possible
à compter du 15 juin**
(précisions à venir)

Rencontre à
l'extérieur
de la RPA

Rencontre
seulement à
l'extérieur du
domicile (cour,
patio, etc.)

10
personnes
maximum



**Sortie dans tous
lieux publics**

*Rendez-vous médical,
services et soins de
santé, salon de coiffure,
centre d'achats, etc.*



+



+



+





Transport

Automobile (conducteur et passagers), taxi, transport en commun, transport adapté, etc.



+



+



Aire commune

Cafétéria, salle d'activités et déplacement (ascenseur, corridor), etc.



+



+



+



Pas d'échange d'objets (jeu de cartes, livre, etc.)



Mon logement



+



+

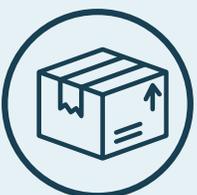


+



Entretien ménager fréquence réduite

Réparation si essentielle à la sécurité



Déménagement indispensable



+



+



+



Pour résident seulement : test COVID nécessaire avant

Pour résident seulement : isolement 14 jours après

2 déménageurs et 1 membre de la famille ou 2 membres de la famille



Livraison à la réception de la résidence

Nourriture, épicerie, bien, cadeau, etc.



+



+



+



Après désinfection, livraison au logement du résident effectuée par le personnel de la résidence